



Détournement de succession par compagne non mariée

Par **Karamel_old**, le **28/12/2007** à **08:59**

Bonjour,

Je n'ai pas vu mon père depuis 20 ans. J'ai appris qu'il était décédé en début d'année par l'avocat du divorce de mes parents (2 mois après). Il était resté plusieurs mois à l'hôpital.

- 1- Sa nouvelle compagne a bénéficié d'une donation de 300 000 € correspondant à la vente des biens de mes parents (part de mon père). Elle est prête à rendre cette somme aux héritiers (nous les enfants légitimes) si nous refusons la succession.
- 2- Elle se déclare insolvable.
- 3- Son notaire encourage à refuser la succession car les comptes de mon père sont vides...
- 3- Elle a envoyé pour remboursement les frais divers postérieurs au décès (obsèques, impôts etc).
- 4- Pendant son séjour à l'hôpital, mon père a reçu sa pension conséquente (environ 30 000 €).

Que devons-nous faire?

Merci.